

1848-1946

UN SIÈCLE D'ÉVOLUTION

DE LA CONDITION DES FEMMES EN FRANCE

Quelques jalons pour faire changer les lois...

1804. Code civil. Il inscrit l'infériorité féminine dans la loi française.

Le mariage est un contrat régi par la loi. L'inégalité entre les époux est établie :
la femme doit obéissance à l'époux en échange de sa protection.

Les enfants et les biens demeurent sous la tutelle de l'époux.

1830. Des femmes sur les barricades.

Revendications de Claire Démar et de Clémence Royer.

1848. « Le printemps des peuples ».

Les femmes participent de façon massive à l'industrialisation.

Premières revendications féminines pour l'accès au droit de vote.

Jeanne Deroin, ancienne ouvrière devenue institutrice, marquée par le saint-simonisme, rédige des pétitions en 1848 et des brochures relatives aux droits des femmes.

Emprisonnée en 1850-1851 pour subversion politique, elle s'exile à Londres.

Pauline Roland, saint-simonienne, femme de lettres et institutrice collabore à des journaux socialistes dont *La Revue indépendante* de Pierre Leroux et George Sand. Emprisonnée en 1850 pour subversion politique, puis déportée en Algérie après le coup d'État du 2 décembre 1851.

1867. Victor Duruy, ministre de l'Instruction publique,

fonde des cours publics pour les jeunes filles aisées.

1869. L'écrivaine socialiste André Léo (pseudonyme de Léodile Champseix) rédige un manifeste féministe puis fonde la « Ligue en faveur des droits des femmes ».

Grève d'ouvrières à Lyon.

1871. Pendant la Commune, création du « Comité central de l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés » (Elisabeth Dimitrieff et Nathalie Lemel).

Création du « Comité de vigilance » des femmes de Montmartre. En mai 1871 : demande de l'égalité des salaires entre instituteurs et institutrices.

Louise Michel, combattante et ambulancière pendant la Commune, est condamnée en décembre 1871 à la déportation en Nouvelle-Calédonie.

Première femme licenciée ès lettres.

1879-1881. Création de l'École normale supérieure de Fontenay
puis de l'École normale de Sèvres pour les filles.

1880. Hubertine Auclert lance à Paris le journal *La Citoyenne* et fonde une association pour exiger le droit de vote. Elle est la première « suffragiste » française.
Elle multiplie actions spectaculaires et provocations
(lettres, pétitions, refus de payer l'impôt, refus de recensement, agression d'urnes...).

1881. Maria Deraismes réclame, dans le journal *Le Rappel*,
l'intégralité des droits féminins tant politiques que civils.

1890. Première femme docteure en droit.

1897. Marguerite Durand crée le journal *La Fronde*, complètement rédigé par des femmes
(parmi ses coéquipières : Clémence Royer, Séverine, Jeanne Chauvin, Andrée Téry...).

1901. Première proposition de loi sur le vote des femmes,
limité à celles n'ayant pas de mari pour les représenter.

1904. Fondation de l'« Association internationale pour le suffrage des femmes » (AISF).

1906. Première femme titulaire d'une chaire d'université : Marie Curie née Sklodowska.

Au congrès socialiste de Limoges, Madeleine Pelletier fait adopter une motion
pour le vote des femmes.

Proposition de loi sur le vote municipal des femmes.

1907. Les femmes obtiennent le droit de vote aux conseils de prud'hommes
(droit d'éligibilité en 1908).

La loi du 13 juin autorise les femmes mariées à disposer librement de leur salaire.

1908. Le 3 mai, Hubertine Auclert renverse une urne électorale.
Madeleine Pelletier brise la vitre d'un bureau de vote.

1909. Création de l'« Union française pour le suffrage des femmes ».

1910. Candidatures féministes aux élections législatives (Marguerite Durand, Hubertine Auclert, Madeleine Pelletier, Caroline Kauffmann, Élisabeth Renaud, Arria Ly).

1911. Ferdinand Buisson et Jean du Breuil de Saint-Germain fondent
la « Ligue des électeurs pour le suffrage des femmes ».

1912. Mixité de l'École normale de Cachan.

1913. Première femme grand prix de Rome en composition musicale : Lili Boulanger.

Marie-Charlotte Denizard annonce sa candidature à la présidence de la République.

1914. Avril. Un « vote blanc » est organisé par *Le Journal* et obtient plus
de 500 000 bulletins en faveur du droit de vote des femmes.

Le 5 juillet, manifestation suffragiste vers la statue de Condorcet à Paris,
organisée par Séverine.

Après la déclaration de guerre : discours de Viviani demandant aux paysannes
de remplacer les hommes aux travaux des champs.

Mme Ducret-Metsu fonde la « Ligue nationale pour le vote des femmes ».

Le 1^{er} août, les associations féministes se rallient à l'Union sacrée.

1915. Marie Curie dirige le service de radiologie de l'armée et met en place une flotte de
voitures équipées pour réaliser les radiographies des blessés dans les zones de combats.

« Congrès international des femmes pour la paix ». Fondation à Paris de la section française du
« Comité International des femmes pour la paix permanente »
(dit « Comité de la rue Fondary »).

Loi Viollette : les femmes peuvent être tutrices et membres des conseils de famille.

Mars : procès pour pacifisme de l'institutrice Hélène Brion, secrétaire générale de la
« Fédération nationale des syndicats d'instituteurs ».

Juin : les femmes peuvent exercer la puissance paternelle en l'absence du mari,
pour la durée du conflit mondial.

Juillet : loi sur le salaire minimum des travailleuses à domicile.

1918. Janvier : Jeanne Mélin fonde le « Comité d'action suffragiste ».

Mai : le « Comité de la rue Fondary » à Paris devient
la « Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté ».

Le 18 octobre, le rapporteur Flandin présente des conclusions restreignant le droit de vote à
certaines élections et seulement pour les femmes de plus de 30 ans.

Le 9 novembre, le Sénat nomme une commission examinant la question du vote des femmes.

À la Chambre des députés se constitue un « Groupe des droits de la femme »,
présidé par Jules Siegfried.

1919. Mai : la Chambre des députés débat pour la première fois du vote des femmes et se
prononce en faveur de l'égalité politique des sexes (344 voix contre 97).

Les sénateurs examinent ce projet et le rejettent en octobre 1922.

Le 15 juillet, déclaration du pape Benoît XV en faveur du droit de vote des femmes.

1920. Juillet : « loi scélérate » contre les femmes ; elle réprime la provocation à
l'avortement et la propagande anticonceptionnelle.

Fondation de l'« Union nationale pour le vote des femmes », d'orientation modérée.

1921. Le 3 décembre, Poincaré se dit favorable au suffrage des femmes.

1922. Rejet du vote des femmes par les sénateurs,
les députés proposent de faire voter les veuves de guerre.

1923. Mars : la loi définit l'avortement comme un délit.

1924. Le baccalauréat devient identique pour les filles et les garçons.

Plusieurs dirigeantes de l'UFSF dont Cécile Brunschvicg adhèrent au Parti radical. Le 26 juin, proposition du groupe communiste à la Chambre pour le vote complet. Le 16 décembre, proposition de Louis Marin appuyée par l'Union républicaine pour le suffrage municipal dès 1925. Constitution d'un groupe des droits de la femme au Sénat.

1925. Andrée Butillard fonde l'« Union féminine civique et sociale » (UFGS).

Création de l'« École polytechnique féminine ».

Tour de France suffragiste de Marthe Bray.

Des candidates communistes aux élections municipales sont élues.

La Chambre des députés adopte le suffrage municipal par 390 voix contre 183.

1926. Congrès de l'« Association internationale pour le suffrage des femmes » à Paris.

1928. Tout au long de l'année, des féministes manifestent dans ou devant le Sénat.

Certaines sont arrêtées, puis relâchées.

1929. États généraux du féminisme à Paris.

Candidatures féministes pour les élections d'avril.

Le 27 mai, grand meeting présidé par Maria Vérone pour presser le Sénat qui refuse depuis dix ans de ratifier la loi votée par la Chambre en 1919.

1931. L'Encyclique *Quadragesimo Anno* estime que la place naturelle des femmes est au foyer.

1932. En janvier et en février, Jane Valbot interrompt des séances du Sénat pour demander la discussion sur le suffrage des femmes. Elle lance des tracts et s'enchaîne sur son siège.

La Chambre adopte le suffrage intégral des femmes en février. Les manifestations suffragistes se multiplient et, en mai, de nombreuses féministes se présentent aux élections.

Le Sénat, après quatre refus, de 1928 à 1931, inscrit la proposition de la Chambre à l'ordre du jour, mais, finalement, refuse, une fois de plus de se prononcer.

1934. Louise Weiss crée une association suffragiste dynamique, « La Femme nouvelle ».

1935. La Chambre adopte le droit de vote complet.

Campagne nationale pour le vote municipal et élection, dans de nombreuses villes, de conseillères municipales adjointes ayant une voix consultative.

Scrutin parallèle de « La Femme nouvelle » pour les élections municipales.

Manifestation suffragiste à la Bastille avec Louise Weiss.

Fondation du « Comité de défense des droits de la femme ».

1936. 26 avril : campagne électorale de Louise Weiss et Denise Finat, candidates.

Elles recueillent 14 732 suffrages en faveur du vote des femmes. À l'issue des élections législatives, Léon Blum forme un gouvernement de Front populaire et nomme trois femmes

sous-secrétaires d'État (Cécile Brunschvicg, Suzanne Lacore, Irène Joliot-Curie).

Le 30 juillet, la Chambre adopte à nouveau l'égalité des droits politiques. Dernier sursaut de la campagne suffragiste. Le 23 octobre, réunion constitutive de la « Ligue pour l'émancipation civile et civique de la femme française ».

Le 28 octobre, les manifestations pour obtenir l'accord du Sénat se soldent par un échec.

1937. Aucune femme dans le nouveau gouvernement.

1938. Modification du Code civil (article 213).

Les époux assurent ensemble la direction morale et matérielle de la famille.

1940. En juin paraît le dernier numéro de *La Française*.

Les associations féministes décident leur dissolution.

1941. Mai : intensification de la propagande pour la journée de la « fête des mères » (créée en 1926).

1942. Février : le gouvernement de Vichy qualifie l'avortement de « crime contre l'État ».

1942. Novembre : le gouvernement de Vichy proclame la « Charte de la famille ».

1944. Avril : l'Assemblée consultative d'Alger accorde le droit de vote aux femmes françaises. L'amendement est adopté par 51 voix contre 16.

Il devient l'article 17 de l'ordonnance du 21 avril 1944

« portant organisation des pouvoirs publics en France après la Libération. Les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes ».

Faut-il y voir une reconnaissance de leur engagement dans la Résistance ?

1945. Avril : premier vote des femmes, lors des élections municipales.

1945. Octobre : trente-trois femmes sont élues à l'Assemblée constituante (soit 5,6 % de ses membres), dont Marie-Claude Vaillant-Couturier et Germaine Poinso-Chapuis.

1946. Constitution de la IV^e République. Le principe d'égalité entre les sexes y est inscrit.

L'accès des femmes à la magistrature, la fermeture des « maisons closes »,

la suppression des abattements salariaux pour les femmes et des mesures en faveur des mères de famille sont adoptés.

* * *